

# Quelques faits & données à propos de l'offre social-santé du Bassin Sud

Ce document décrit l'offre de services sociaux et de santé du Bassin Sud. Il se veut complémentaire à celui décrivant certains aspects de la réalité socio-économique des habitant·es du bassin (voir [ici](#)).

Il ne s'agit pas d'être exhaustif et encore moins de prétendre analyser les capacités présentes dans le Bassin pour répondre aux besoins de la population. Les éléments présentés ici se veulent essentiellement descriptifs, et une multitude de limites à cette description peuvent être identifiées. Certaines limites sont mentionnées à la fin de ce document. Par ailleurs, ces éléments chiffrés ne disent rien de la qualité ou du volume des prestations réalisées. Ils permettent tout au plus d'**identifier une partie des ressources existantes pour répondre aux besoins de la population du Bassin**, et peut-être de soutenir des actions en cours ou à mener.

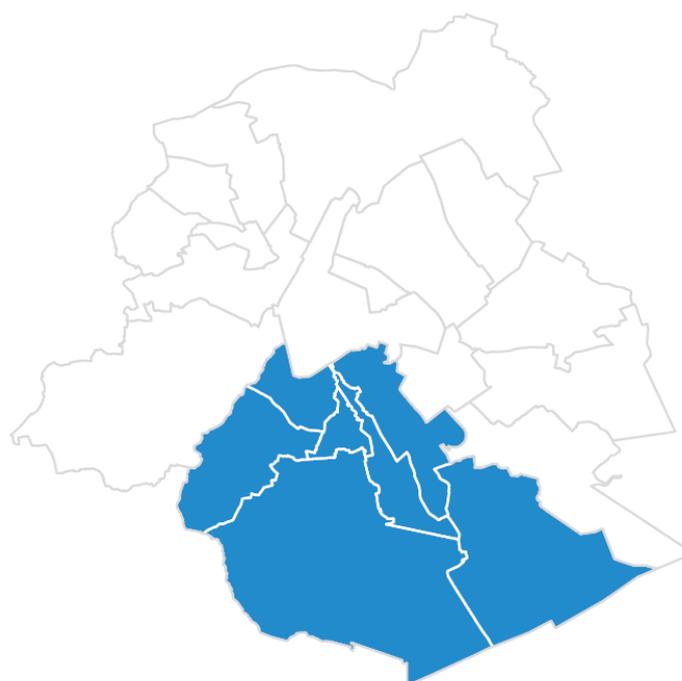


*Les informations reprises ci-après sont une analyse descriptive de données disponibles sur Bruxelles Social ([www.social.brussels](http://www.social.brussels))<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> La base de données de ce site est régulièrement mise à jour, et les analyses réalisées ici se sont basées sur un export de la base de données réalisé le 29/02/2024. Il est donc possible que certaines valeurs de variables aient changé dans l'intervalle.

## Données générales

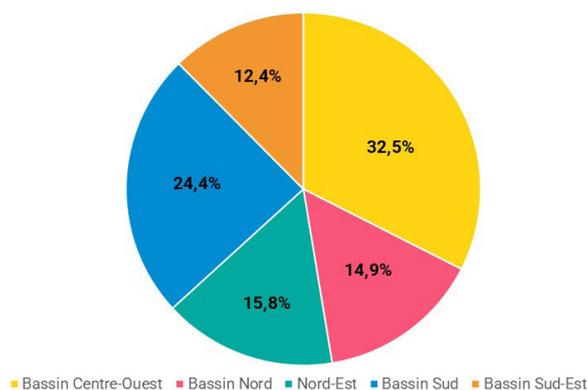
Le Bassin Sud est composé de cinq communes : **Ixelles, Saint-Gilles, Forest, Uccle et Watermael-Boitsfort** ; ainsi que d'une section de la **Ville de Bruxelles** : le couloir de l'Avenue Louise qui descend vers le sud jusqu'au Bois de la Cambre. Le Bassin s'étend sur **54km<sup>2</sup>**, soit un tiers de la superficie de la Région. C'est le plus vaste des 5 bassins. Le Bassin Sud concernait **313.780 habitant·es** en 2022, soit plus d'un quart de la population de la Région bruxelloise. La densité de population du bassin était ainsi de **5.811 hab./km<sup>2</sup>**. C'est donc le bassin le moins densément peuplé de la Région globalement. Il y a toutefois de grandes disparités entre les communes de la première couronne (Saint-Gilles, Ixelles) et les communes de la deuxième couronne (Watermael-Boitsfort, Uccle), Watermael-Boitsfort étant la commune la moins densément peuplée de la Région.



## Services sociaux et de santé

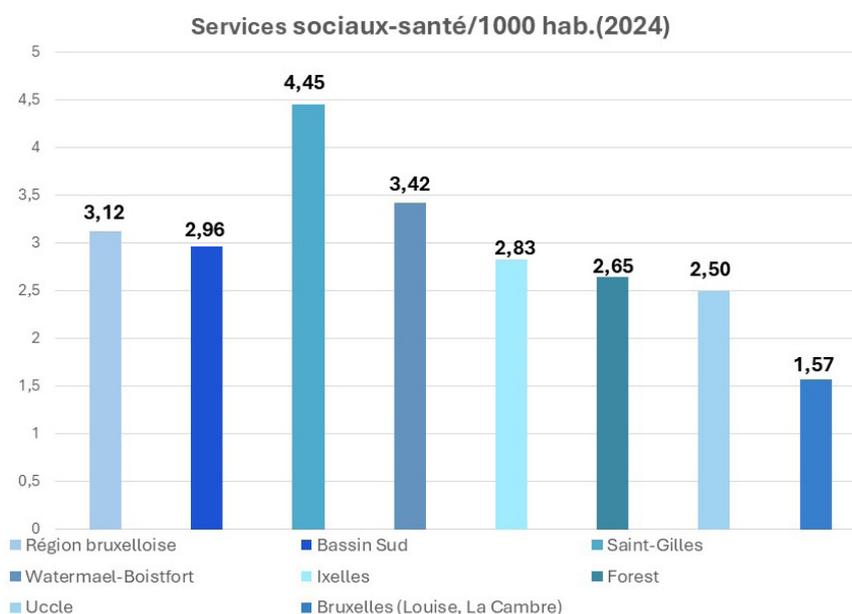
Au total, la base de données de Bruxelles-Social contient **3.807 services** sociaux ou de santé. Parmi ces services, **929 étaient situés dans le Bassin Sud**, soit **24,4%** du total des services. Cela correspond à un taux de **2,96 services pour 1.000 habitant-es**. Cela correspond aussi à un ratio de **17,2 services au km<sup>2</sup>**. Ces taux sont légèrement inférieurs à la moyenne régionale.

### Proportion des services sociaux-santé par Bassin (2024)



Les services sont situés inégalement sur les 6 communes du bassin si l'on tient compte du nombre d'habitant-es. Saint-Gilles et Watermael-Boisfort ont un taux de services pour 1.000 habitant-es supérieur à la moyenne régionale, alors que ces taux sont inférieurs ailleurs. Ceci est en soi remarquable, puisque Saint-Gilles possède une des densités de population les plus élevées de la Région, tandis que Watermael-Boisfort, à l'inverse, est la commune la moins densément peuplée de la Région. Cela montre qu'il y a une densité particulièrement élevée de services social-santé sur le territoire de Saint-Gilles liée à sa taille réduite, tandis qu'à Watermael-Boisfort, c'est la faible densité de population qui rend le ratio de services pour 1.000 habitant-es plus élevé.

<sup>2</sup> 29/02/2024



Communes du Bassin Sud et Région bruxelloise	Nombre de services	Ratio pour 1000 habitant·es
Saint-Gilles	217	4.45
Watermael-Boisfort	86	3.42
Région bruxelloise	3807	3.12
Bassin Sud	929	2.96
Ixelles	246	2.83
Forest	150	2.65
Uccle	212	2.50
Bruxelles (Louise, La Cambre)	18	1.57

Parmi les services du Bassin Sud, 61% se déclarent ayant un **statut linguistique** francophone, 28% ont un statut bilingue, et 11% ont un statut néerlandophone.

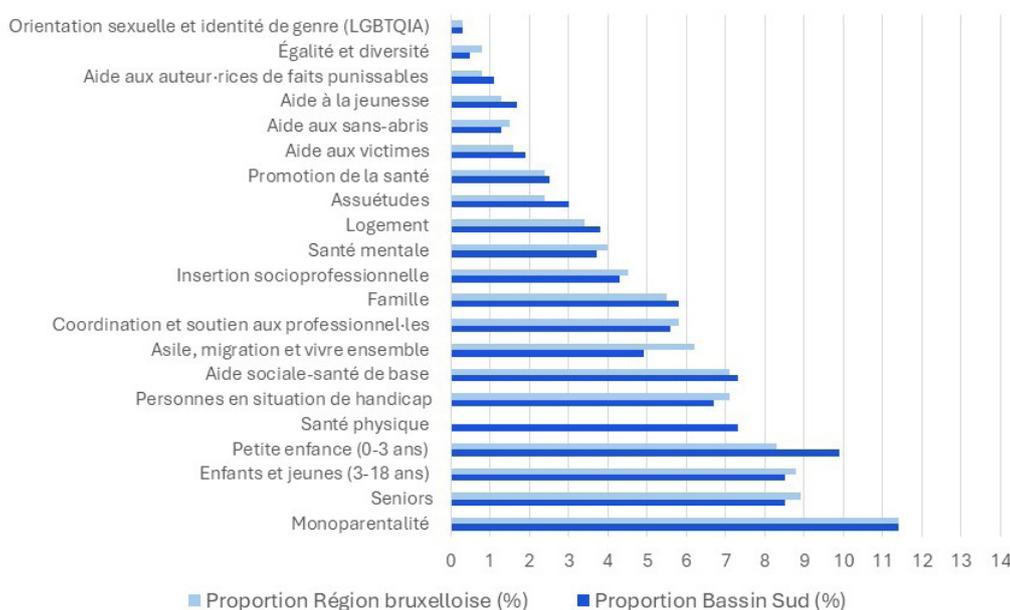
## Catégories de services

En tenant compte des différents niveaux d'autorité qui peuvent agréer ou subventionner les services sociaux et de santé dans la capitale (l'autorité fédérale, la Région, les Commissions Communautaires française, flamande et commune, et les Communautés française et flamande), Bruxelles-Social dénombre pas moins de 214 types de services différents. Ces types de services sont regroupés en 21 catégories en fonction du type d'activité, de la thématique et du public-cible.

Bien évidemment, un service peut être actif dans plusieurs catégories différentes, c'est pourquoi le total des services par catégories est plus élevé que le nombre de services. En moyenne, dans le Bassin Sud, un service est actif dans 2,5 catégories.

La distribution des services du Bassin Sud sur les différentes catégories est représentée dans le graphique suivant.

Services sociaux-santé par catégorie(2024)



Catégorie	Nombre de services	Proportion (%)	Proportion en région bruxelloise (%)
Monoparentalité	265	11.4	11.4
Seniors	198	8.5	8.9
Enfants et jeunes (3-18 ans)	197	8.5	8.8
Petite enfance (0-3 ans)	230	9.9	8.3
Santé physique	169	7.3	7.8
Personnes en situation de handicap	155	6.7	7.1
Aide sociale-santé de base	170	7.3	7.1
Asile, migration et vivre ensemble	114	4.9	6.2
Coordination et soutien aux professionnel·les	130	5.6	5.8
Famille	136	5.8	5.5
Insertion socioprofessionnelle	101	4.3	4.5
Santé mentale	87	3.7	4.0
Logement	88	3.8	3.4
Assuétudes	70	3.0	2.4
Promotion de la santé	59	2.5	2.4
Aide aux victimes	45	1.9	1.6
Aide aux sans-abris	31	1.3	1.5
Aide à la jeunesse	39	1.7	1.3
Aide aux auteur·rices de faits punissables	25	1.1	0.8
Égalité et diversité	21	0.5	0.8
Orientation sexuelle et identité de genre (LGBTQIA)	6	0.3	0.3

Comme on peut le voir, la distribution des services est très conforme à la distribution que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire de la région, avec une légère surreprésentation, par rapport à la distribution régionale, de services dédiés à la petite enfance, et une légère sous-représentation de services dans la catégorie « Asile, migration et vivre ensemble ».

Parmi les 214 types de services différents, les mieux représentés dans le Bassin Sud sont :

- Les crèches, Maisons d'Enfants et Haltes-Accueil francophones (102)
- Les Maisons de Repos pour personnes âgées, Maisons de Repos et de Soins et Résidences-Service (79)
- Les opérateurs de cohésion sociale locaux ou régionaux francophones (66)
- Les crèches néerlandophones (39)
- Les entreprises d'insertion sociale (38)
- Les Ecoles de Devoirs francophones (32)
- Les consultations francophones pour enfants (20)
- Les associations d'insertion par le logement (17)
- Les Maisons Médicales francophones (15)
- Les organismes d'insertion socioprofessionnelle francophones (13)
- Les Centres de Revalidation (12)
- Les services francophones spécialisés en matière d'assuétudes (12)
- Les Services de Santé Mentale francophones (12)

## Conclusions et limites de l'analyse

Sur base des données disponibles, on peut constater que :

L'offre de services dans le Bassin Sud est très conforme à ce que l'on retrouve de manière générale en région bruxelloise en ce qui concerne leur distribution selon les catégories existantes. Par exemple, on y trouve à peu près **un quart des services disponibles alors que le Bassin concerne environ un quart de la population.**

Il y a 2.96 services pour 1.000 habitant-es, ce qui est très légèrement inférieur à la proportion régionale (3.12), et la répartition des services selon les 21 catégories utilisées par Bruxelles-Social est globalement identique à la répartition régionale. On trouve une proportion plus élevée de services dans les communes de la première couronne, qui sont les communes les plus densément peuplées mais aussi celles où il y a le plus de besoins. On note toutefois une proportion élevée de services sur le territoire de la commune de Watermael-Boisfort compte tenu de la faible densité de population de la commune.

**Cette analyse purement descriptive est à considérer avec une multitude de précautions étant donné les nombreuses limites de celle-ci.**

Premièrement, les données utilisées sont celles reprises dans la base de données de Bruxelles-Social fin février 2024. Certaines données ont pu être modifiées ou complétées par la suite.

Deuxièmement, Bruxelles-Social contient des données à propos de services et ne reprend pas la majorité des prestataires individuel-les. Ainsi, l'examen de l'offre social-santé devrait à minima être complétée par la multitude de **prestataires individuel-les** (médecins, infirmier-ères, psychologues...) qui jouent bien évidemment un rôle majeur dans l'accompagnement des bénéficiaires.

Troisièmement, les services sont considérés par rapport aux Bassins en ce qui concerne leur localisation. Cette localisation n'est pas forcément liée à leur **territoire d'action**. Certains services peuvent avoir un siège social situé en un endroit et avoir une activité qui se déploie bien au-delà de leur siège social. Certains services ont un territoire d'action explicitement délimité et d'autres non. En outre, le territoire effectif d'action (la zone géographique d'influence ou d'accroche (ou « catchment area ») de bénéficiaires peut être extrêmement variable, notamment en dépassant les limites des quartiers, communes ou bassins.

Quatrièmement, l'analyse présentée ici ne contient aucune information sur l'**activité effective des services considérés**, les capacités du service (nombre d'agents disponibles, par exemple), la taille du service, ses capacités en termes d'accessibilité ou de disponibilité, et bien évidemment encore moins en ce qui concerne les pratiques effectives et la qualité du support. Il est évident qu'un grand service, tel qu'un hôpital, n'est pas comparable à une petite association de quartier ayant 2 équivalents temps-plein. **Dès lors, aucune information ici n'est en mesure de répondre à des questions sur l'adéquation de l'offre social-santé existante par rapport aux besoins de la population du Bassin.** Enfin, il est important de souligner le fait que Bruxelles-Social est un outil qui a été pensé pour que des personnes puissent identifier des services individuels par rapport à un besoin ou une problématique. Bien qu'il permette aussi d'analyser l'offre disponible sur un territoire, d'autres données (par exemple sur la taille du service, ses places/son caseload par agent, ses critères de fonctionnement, sa zone d'attraction, son groupe-cible et groupe effectif de population concernée...) seraient nécessaires pour pouvoir aller plus loin dans l'analyse.